

[Les fonctions spécifiques à l'éducation prioritaire](#) [1]

Compte rendu de la table ronde de la Journée OZP 2016 sur l'apport des fonctions spécifiques à l'éducation prioritaire, leur évolution et leur reconnaissance par l'institution. Si les coordonnateurs et les pilotes ont été confortés dans leur mission, une inquiétude forte s'est exprimée sur l'avenir des professeurs référents. Leur mission est vitale pour l'éducation prioritaire et la transformation des pratiques professionnelles. Beaucoup voient leurs missions évoluer dans 3 directions différentes : Certains sont sur des postes « Plus de maîtres que de classes » dans les écoles, d'autres sont devenus formateurs REP, d'autres coordonnateurs de niveau en collège. Une évolution prématurée peut être un gâchis pour l'institution et une injustice pour les personnes. »

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/les-fonctions-sp%C3%A9cifiques-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9ducation-prioritaire>

[2] <http://www.ozp.fr/spip.php?article19071>